

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 14 mai dernier, la députée de Vaudreuil, M^{me} Marie-Claude Nichols, a inscrit au feuilleton une question concernant les démarches de renouvellement du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU). À cet effet, je peux vous assurer que les investissements visant la mise aux normes, le maintien ou le renouvellement des infrastructures municipales d'eau sont une priorité gouvernementale.

Les gouvernements du Québec et du Canada ont conclu, le 6 juin 2018, l'Entente bilatérale intégrée permettant de poursuivre la mise en œuvre du plan d'infrastructure du Canada. Dans le cadre de cette entente de dix ans, une enveloppe d'aide financière fédérale de 750 M\$ est allouée pour soutenir les municipalités dans leurs projets d'infrastructures d'aqueduc et d'égout.

Ainsi, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) travaille présentement à l'élaboration d'un nouveau programme d'aide financière pour l'utilisation de ces fonds fédéraux. Il est prévu que le gouvernement du Québec ajoute une somme équivalente à celle du gouvernement fédéral afin de constituer une enveloppe d'aide totale de 1,5 G\$ et que le taux d'aide offert aux municipalités soit très généreux.

...2

D'ici à ce que ce nouveau programme soit mis en œuvre, sachez que d'importantes sommes sont disponibles dans le Programme d'infrastructures municipales d'eau, qui s'adresse à l'ensemble des municipalités du Québec pour les aider à concrétiser leurs projets de réfection et de mise aux normes d'infrastructures d'eau. Également, les municipalités bénéficieront d'un nouveau bloc de financement substantiel dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec pour la période 2019-2023.

Ces programmes s'inscrivent d'ailleurs dans le Plan québécois des infrastructures du MAMH, qui prévoit, pour les dix prochaines années, 7,2 G\$ du gouvernement du Québec pour soutenir la concrétisation de projets d'infrastructures municipales, dont près de 80 % sont dédiés aux infrastructures d'eau. Le gouvernement du Québec s'engage ainsi à soutenir à long terme les municipalités qui souhaitent investir dans leurs infrastructures d'aqueduc et d'égouts pour maintenir ces importants services en bon état, au bénéfice de leurs citoyens.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



ANDRÉE LAFOREST